

Conseil Municipal du 23 Septembre

Une vingtaine de propositions de délibérations étaient à l'ordre du jour de la séance du jeudi 23 septembre. Toutes les décisions correspondantes ayant été prises à l'unanimité, la présentation se trouve simplifiée et le texte qui suit résume les principales décisions, sans mentionner les aspects purement administratifs ou techniques. La portion de voirie comprise entre la rue des Prés Heyd et la rue de la Tuilerie étant restée dans le domaine privé de la commune, suite à l'acquisition de l'ancien supermarché en 2014, le maire explique que cette situation a des conséquences, notamment en termes de responsabilité des réseaux. Le Conseil décide donc de son affectation dans le domaine public et la rue de la Tuilerie s'étendra ainsi officiellement du faubourg de Belfort à la rue des Prés Heyd. Dans le même registre le Conseil régularise la situation de la passerelle du Paradis des Loups en actant de sa rétrocession à la commune (prévue en 2013 !) et en la classant dans le domaine public communal.

Les crédits prévus au chapitre « fonctionnement général » (011) ayant été pratiquement entièrement consommés par suite notamment des très nombreuses réparations urgentes qui ont dû être effectuées sur les bâtiments communaux, le maire explique qu'il convient de faire appel à la ligne « dépenses imprévues » introduite par précaution dans le budget primitif. Le Conseil approuve cette modification à hauteur de 100 k€.

Afin que le projet de « voie verte » entre l'entrée sud de la ville et la place De Gaulle suive son cours, le Conseil approuve la signature de la convention avec l'Etat qui nous apporte 504 500 € sur ce projet ainsi qu'une actualisation du plan de financement, avec l'intervention attendue du programme LEADER des Vosges Comtoises (situé dans le cadre du FEADER, Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

Les travaux de rénovation et de restructuration du centre-bourg étant effectués en grande partie sur la voirie départementale, le Conseil approuve la signature d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental pour la mise en place des enrobés afin de fluidifier et d'optimiser la réalisation des travaux. Dans ce contexte le Conseil approuve aussi la signature d'une convention avec la famille Zeller pour un échange de terrains en vue

d'optimiser les aménagements autour de la fontaine.

L'entrée de la « mine en grès » aménagée dans le cadre d'un chantier Jeunes au début des années 2000 ayant subi les outrages du temps, le Conseil approuve une délégation de la maîtrise d'ouvrage communale à l'AHPSV (Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgiens) en vue de la réalisation de travaux de sécurisation de l'entrée de cette mine qui représente une attraction majeure du sentier des mines de Giromagny.

La réglementation prévoyant la mise en place de moyens de paiement en ligne pour toutes les collectivités publiques à partir du 1er janvier 2022, le Conseil approuve le recours au service PayFiP mis en place par la Direction Générale des Finances Publiques. Par ailleurs, afin de poursuivre le travail de clarification des dépenses communales, le Conseil approuve la refacturation au CCAS des dépenses engagées pour son activité afin que le cadre budgétaire des deux collectivités reflète le mieux possible la réalité des actions respectives. Dans le même esprit, le Conseil approuve la mise en place d'une convention type de mise à disposition de locaux en faveur des associations.

Le maire indique que le site des carrières de l'Est dans la zone de la gare sera libéré prochainement et qu'il serait donc judicieux d'envisager sans attendre une requalification. Il se trouve que dans le cadre de l'accompagnement des lauréats du programme Petites Villes de Demain, les agences d'urbanisme peuvent intervenir en faveur des communes. Ainsi notre commune pourrait bénéficier de 16 jours d'accompagnement à titre gratuit (coûts pris en charge par le dispositif PVD) pour des projets de son choix. Le Conseil approuve le recours à ce dispositif afin de déterminer le meilleur usage futur de ce site et d'inventorier les espaces et travaux à réaliser afin notamment d'améliorer sa fonctionnalité et son image.

Le projet d'ouverture d'une maison France-Services acté par le Conseil en décembre 2020 se heurtant à la disponibilité de locaux adaptés, une négociation a été conduite avec le Conseil Départemental en vue d'utiliser provisoirement les locaux de l'Espace des Solidarités Départemental situés rue Jean Moulin. Le Conseil approuve la signature de la convention correspondante qui prévoit une mise à disposition jusqu'à fin 2022 et une participation aux frais d'entretien.

Christian Coddet

La vie communale en images

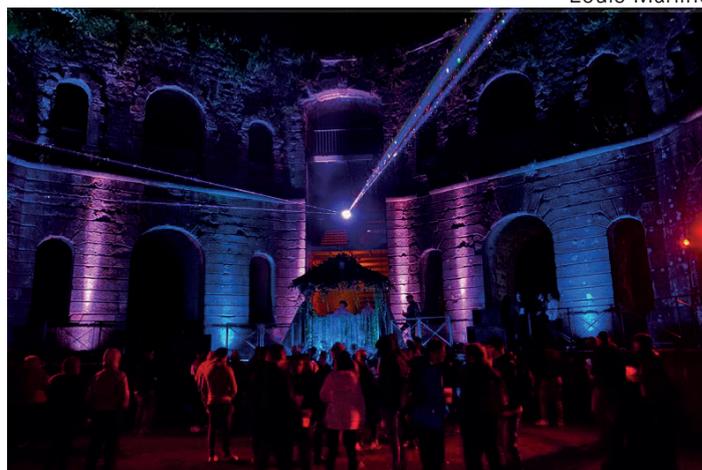
Le spectacle gratuit proposé aux Giromagniens, le samedi 11 septembre 2021, a été un succès. Plus de 600 personnes ont passé une excellente soirée en plein air, place De Gaulle, en compagnie du groupe French Accoustic Music Cover qui a fait chanter et danser les participants sur les tubes de Johnny Hallyday, entre autres.

Marie-Noëlle Marline



Pari réussi pour la première édition du festival « Contrefort » qui a affiché complet le 28 août dernier. Douze artistes Dj venant de Belfort, Strasbourg, Besançon et de Suisse se sont succédés de 15h à 6h du matin au sein du Fort Dorsner, pour le plus grand bonheur des 225 participants. L'occasion de mettre en valeur notre patrimoine, nos brasseurs et nos restaurateurs locaux.

Louis Marline



Le 15 septembre, au théâtre des 2 sapins, la pièce « La retraite de Babeth » avait pour objectif de combattre avec humour les préjugés concernant la période de la retraite. Un spectacle de qualité, qui fut apprécié.

Patricia Vuillaumié



Du producteur au consommateur

Sur son exploitation située au 2 rue de la 1^{ère} DFL à Giromagny, Olivier Canal élève un cheptel de vaches à viande de race salers "dites vaches allaitantes". Ses vaches ne sont nourries qu'à l'herbe et au foin issus de ses champs dont il gère naturellement fertilité et diversité. Les animaux sont en pâturage de mai à novembre, pâturages situés sur 5 km à la ronde. Ils entretiennent les vallées et participent en règle générale à la conservation de jolies prairies bien broutées. L'hiver, les vaches sont à l'abri sur un lit de paille. Son élevage traditionnel propose un système de vente directe du producteur au consommateur. Il commercialise des colis de 10 kg de viande de génisse, de veau et l'été des colis barbecue de 5 kg. La viande est conditionnée sous vide, chaque morceau est identifié par étiquetage avec le poids, sa catégorie et la date d'emballage. Les différentes pièces de viande sont regroupées dans un petit carton d'environ 10 kg, transporté jusqu'à la ferme sans rupture de la chaîne du froid. Ce colis composé d'un assortiment de différents morceaux pourra être consommé directement ou bien congelé en toute sécurité. Il organise deux ventes environ par mois à l'exploitation à un jour donné et à une plage horaire définie. Des coupons de réservations sont à disposition à la ferme ou au 06.07.01.82.60.



Comme chaque année l'ADAPEI organise une opération « brioches » du 6 au 10 octobre afin de soutenir l'action de l'association auprès des personnes en situation de handicap intellectuel. Pour réaliser cette opération l'association fait appel aux bénévoles (distribution dans les quartiers, marchés, grandes surfaces, etc.). Contact par téléphone au 03 84 90 84 90 ou par courriel : contact@adapei90.fr.

À l'occasion des Journées du patrimoine, la maison Mazarin était ouverte pour la 1^{ère} fois, au public. Une soixantaine de visiteurs, curieux de découvrir la demeure, s'étaient inscrits aux visites guidées proposées par la mairie avec la collaboration de l'AHPSV.

Marie-Noëlle Marline



Concert d'orgue à l'église Saint-Jean-Baptiste Dimanche 17 octobre à 17h

Les Amis de l'orgue de Giromagny organisent, en partenariat avec Orgalie, Fédération des Orgues du Territoire de Belfort, un concert d'orgue intitulé « Influences Étrangères à Giromagny »

Christian Robischon, titulaire des orgues de l'église Saint-Martin de Masevaux, a décidé de faire un clin d'oeil aux régions et pays étrangers qui ont laissé leur trace dans l'histoire de la commune de Giromagny : Autriche avec les Habsbourg et les mineurs venus du Tyrol, mais aussi ceux venus de Saxe et de Bavière. Les compositeurs qui, eux, traverseront les siècles seront choisis comme originaires et/ou ayant vécu dans ces territoires. Ainsi se succéderont des œuvres de Kerll, Mozart, Bach, Mendelssohn, Merkel, Reger... Christian Robischon puisera également dans la musique ancienne espagnole, ce qui est plus contestable historiquement! Mais comment ne pas proposer ce répertoire sur cet orgue de Giromagny, avec ses jeux d'anches éclatants qui se prêtent si bien à ce répertoire!

Ce concert bénéficie du soutien du Conseil Départemental, de la Mairie et du Crédit Mutuel de Giromagny. Entrée libre-Plateau
Jean-Jacques Griesser



Giropratique

| | |
|-----------------------|----------------|
| Gendarmerie : | 03 84 29 30 17 |
| Mairie : | 03 84 27 14 18 |
| Pompiers : | 18 |
| SAMU : | 15 |
| ENEDIS : | 09 72 67 50 90 |
| GRDF : | 08 00 47 33 33 |
| Syndicat des Eaux : | 03 84 29 50 19 |
| CCVS Assainissement : | 03 84 54 70 80 |
| Pharmacie de garde : | 3237 |
| Médecin de garde : | 3966 |

Contact internet à disposition :
mairie@giromagny.fr

En octobre

| | |
|------------------------------|--|
| Mardi 2 | Concours de belote à 19h30 – Salle communale de Lepuix. Organisé par le FC-GL Buvette et restauration sur place. Pass sanitaire obligatoire. |
| du mercredi 6 au dimanche 10 | Opération « Brioches » de l'ADAPEI |
| Jeudi 7 | Don du Sang de 16h à 19h30 à l'Espace de la Tuilerie. Organisé par la Croix Rouge Française du Territoire de Belfort |
| Jeudi 7 | Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h) |
| Vendredi 8 | Réunion de quartier « Centre » à 20h en salle de la mairie. |
| Mercredi 13 | Rencontre des jeunes en mairie à 14h30 |
| Dimanche 17 | Concert d'orgue à l'église Saint-Jean-Baptiste à 17h |
| Mardi 19 | Déchèterie mobile de 12h à 19h au stade Édouard Travers |
| Jeudi 21 | Ramassage des sacs de tri (à sortir la veille dès 18h) |

Le personnel de la mairie à votre service.

| |
|--|
| <p>Accueil - État civil - Carte d'identité - Passeport - Gestion funéraire: 03.84.27.14.18 • Amandine BLANC : amandineblanc@giromagny.fr</p> <p>Police Municipale 03.84.27.00.14 • Eric WROBEL : ericwrobel@giromagny.fr</p> <p>Location des salles - Organisation des manifestations Secrétariat - Direction Générale 03.84.27.02.10</p> <p>Centre Communal d'Action Sociale - Visiteuse Sociale 03.84.27.14.80 • Chantal HALAHIGANO : ccas@giromagny.fr</p> |
|--|

Tous les anciens numéros de ce mensuel sont accessibles sur :
<https://www.giromagny.fr>

Directeur de la publication : Christian Coddet
 Mise en page : Sonia Sebag
 Impression : Belfort 2S Impression
 Distribution : mairie de Giromagny

1800 exemplaires - N° 220 - Dépôt légal 09-2021

En octobre



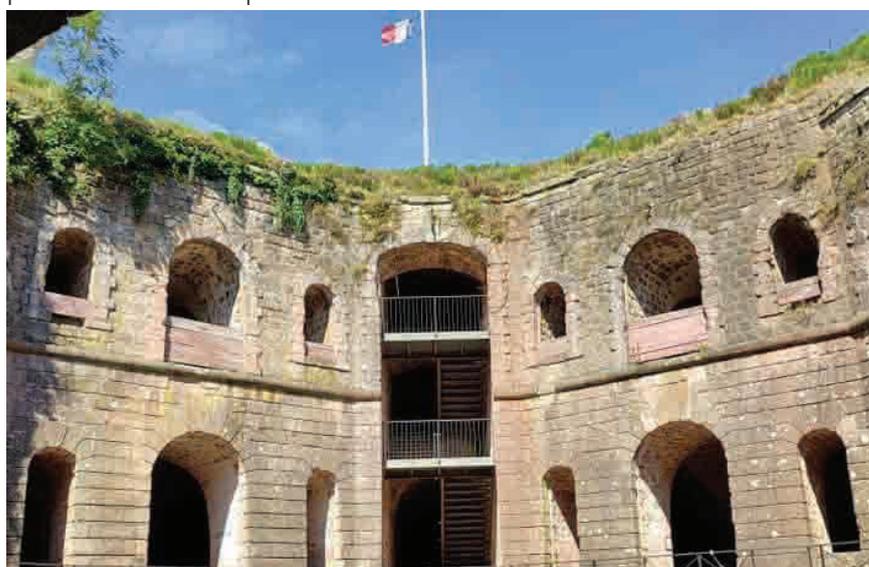
La médiathèque de Giromagny souhaite vous présenter des talents locaux et vous inviter à l'observation et au plaisir esthétique. C'est pourquoi elle ouvre ses portes à des photographes et vous propose une exposition annuelle. Cette année le thème est les 4 éléments : l'eau, l'air, la terre, le feu. D'octobre à décembre 2021 l'eau sera à l'honneur. Les 4 photographes participant sont Aurore Drezet, Thierry Marline, Monique Poirier et Jean-Louis Zanino. Rendez-vous aux heures d'ouvertures ou sur demande pour les groupes.

Mercredi 6 octobre à 10h30 venez participer à une mini-compétition sur iPad. Au programme : jeu de plateau alliant agilité, observation et réflexion. Attention : 4 places seulement. Compétition sur jeux Mimpi dreams et Leo's fortune. Réservation obligatoire. A partir de 6 ans.

Financée par le SMICTOM, la Maison de la nature du Sundgau interviendra **mercredi 27 octobre à 14h00** à la médiathèque de Giromagny. Au programme : Pourquoi et comment éviter le gaspillage alimentaire ? Comprendre les enjeux autour du gaspillage alimentaire et participer à un atelier pratique de cuisine pour utiliser du pain trop dur, des fruits ou légumes un peu vieux au lieu de les jeter. Attention : 15 places seulement. Réservation obligatoire. Contact, réservation, renseignements au 03.84.29.03.57 ou mediatheque.giromagny@ccvosgesdusud.fr

«InFORTmations»

Les Journées Européennes du Patrimoine clôturent traditionnellement la saison d'ouverture du Fort Dorsner. Si les 2 journées d'ouverture pour les JEP ne sont pas à inscrire dans les annales avec «seulement» 273 visiteurs, la saison au complet est l'une des meilleures des 15 dernières années, et ce, malgré la situation sanitaire. Les visites libres des mercredis et dimanches ont très bien fonctionné avec 1264 visiteurs (2ème meilleure année). Les visites de groupe, notamment les visites de nuit à la lampe à pétrole, ont moins bien fait recette : nous expliquons cette situation par le besoin de se recentrer sur son «cocon» afin d'éviter les risques de contamination. Des visites de scolaires sont encore prévues sur le mois d'octobre, ce qui représentera près de 2000 visiteurs pour cette saison au Fort.



Tribune de l'opposition

Article non fourni



Octobre Rose
Samedi 16 octobre 2021

Avec la participation de Miss Excellence 2021

Parc Mazarin : 9h à 12h : parcours en boucle de 500 mètres en courant !
Séance photo mère/fille dans le parc.
Place du Général de Gaulle : 8h-12h : stand d'information et de prévention
9h45-10h : départ d'une marche de 3,8 km
11h30 : Lâcher de ballons